



APPEL À PROPOSITIONS

Date limite : 31 mars 2017

Conseil canadien de droit international
46^e Congrès Annuel, du 2 au 3 novembre 2017 - Ottawa

*Le Canada à 150 ans : Le retour de l'histoire
pour le droit international*

Thème

Le thème du congrès de cette année est « Le Canada à 150 ans : Le retour de l'histoire pour le droit international ». Les principes clés et les institutions de l'ordre juridique international qui ont persisté depuis la fin de la seconde guerre mondiale se trouvent de plus en plus contestés par des États puissants, des puissances émergentes, des mouvements populistes, des organisations non gouvernementales et des sociétés multinationales. Des questions fondamentales se posent dans tous les domaines du droit international sur la manière dont le cadre juridique et les institutions internationales peuvent être remodelés.

Ce bouleversement de l'ordre international a été caractérisé par la Professeure Jennifer Welsh dans les conférences Massey de 2016 comme « Le retour de l'histoire », un contrepoint à l'essai de Francis Fukuyama de 1989 « La fin de l'histoire? ». Au lieu de soutenir l'argument de Fukuyama selon lequel le monde a atteint l'universalisation de la démocratie libérale occidentale comme forme définitive de gouvernement humain, la Professeure Welsh expose comment les batailles du passé, lorsque l'ordre démocratique libéral était uniquement un système de gouvernance parmi plusieurs systèmes concurrents, ont ressurgi avec une puissance renouvelée, défiant ainsi les principes fondamentaux de l'ordre international.

Dans ce contexte, le congrès annuel du CCDI encouragera les discussions et l'analyse des questions suivantes: Quel est l'impact de ces changements sur le droit international? Ou se situe le Canada dans l'ordre international à un moment crucial dans l'histoire? Comment les expériences des 150 dernières années ont-elles préparé le Canada pour cet environnement évolutif et affecté

son approche actuelle en matière de droit international? Quelle devrait être la contribution du Canada afin de redéfinir le cadre juridique international et ses institutions; et comment le Canada devrait-il s'engager à cet égard?

Considérations importantes :

- Des propositions de panels et de conférenciers d'honneur peuvent être soumises. Bien que les propositions de panels soient préférées, les propositions pour conférenciers individuels pouvant faire partie d'un panel seront également prises en considération.
- Les propositions doivent être reliées au thème de la conférence.
- Les propositions concernant tous les domaines du droit international sont les bienvenues. Les panels seront regroupés autour de trois domaines principaux du droit international: le droit commercial; le droit de l'environnement et le droit de la mer; ainsi que les droits de la personne et le droit international humanitaire. Or, ce regroupement ne devrait pas dissuader la soumission de propositions traitant de d'autres domaines ou de thèmes transversaux.
- Les idées de séances créatives qui ne tombent pas dans le format traditionnel (c.-à-d. un modérateur et trois conférenciers avec des présentations individuelles) sont fortement encouragées.
- Les séances proposées devraient pouvoir être reconnues comme formation continue obligatoire par les barreaux.
- Les propositions sont les bienvenues de tous les secteurs de la profession juridique (secteur privé, gouvernemental, universitaire) incluant celles de praticiens provenant d'une autre discipline ayant un rapport étroit avec le thème.
- Le congrès est à la recherche d'orateurs de divers horizons qui ont une expérience significative dans leur domaine et ont un style de présentation attrayant. Le congrès vise également à établir un équilibre entre les conférenciers renommés et les nouveaux intervenants.
- Les conférenciers sont encouragés à prendre part à une seule séance.
- Les conférenciers recevront une réduction de 50% sur les frais d'inscription au congrès. Le CCDI n'est généralement pas en mesure de payer les frais de transport.
- Les conférenciers doivent être disponibles du 2 au 3 novembre 2017. Les organisateurs attribueront la date et l'heure de la séance dès que possible.
- Les organisateurs prévoient communiquer les décisions au plus tard le 8 mai 2017.

Comment soumettre une proposition:

Veillez indiquer les informations suivantes dans votre courriel intitulé **Appel à propositions du CCDI**, en anglais ou en français, dans le corps du courriel ou en pièce jointe Word ou PDF et l'envoyer à ccilconference@gmail.com **au plus tard le 31 mars 2017** :

- Le titre du panel;
- Une brève description du panel suffisante pour déterminer le rapport avec le thème, les points principaux qui seront communiqués et le format suggéré;
- Les noms des orateurs proposés ainsi qu'une brève biographie de chacun;
- l'adresse électronique et le numéro de téléphone de la personne responsable de la proposition.

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter les organisateurs à l'adresse suivante : ccilconference@gmail.com